

L'Union Fédérale des Fonctionnaires et Contractuels de la CGT vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2020. Un changement d'année qui n'efface en rien l'enjeu des retraites, y compris au sein des armées. Les inégalités continuent de s'accroître avec l'utilisation de contrat de projet, de rupture conventionnelle, de la révision des fonctionnements des CAP et évidemment le gel du point d'indice, entre autres...

### Ce qui change en 2020

- L'augmentation du niveau de cotisation retraite « **retenue pension** » passant de 10.83 à 11.10% ;
- La mise en œuvre de la loi Fonction Publique avec la publication de plusieurs décrets :  
procédure de **rupture conventionnelle**,  
création de **contrat de projet**,  
ouverture des **emplois permanents aux contractuels**,  
modification des attributions des Commissions Administratives Paritaires mise en place des **lignes directrice de gestion RH**,  
obligation de plan d'action pour **l'égalité femmes hommes** ;
- Le re-calcule de l'indemnité **compensatrice de la CSG** sur la base de la différence de salaire entre 2018 et 2019 (publié au JO le 1<sup>er</sup> janvier 2020 !) ;
- La dématérialisation **des fiches de paie** ([ensap.gouv.fr](http://ensap.gouv.fr)) ;

### Ce qui ne change pas en 2020

- Le **jour de carence** est toujours appliqué pour tous les agents publics ;
- Le **point d'indice** est toujours gelé à 4,6860 € ;
- Pas de **plan de titularisation** massif des contractuels du MINARM ;
- La **CSG continue d'augmenter**, compensée à l'euro près et seulement pour les agents civils en poste avant le 31 décembre 2017 ;
- Le **projet de réforme des retraites** est toujours sur la table, le système à point aléatoire et régressif est toujours rejeté par une majorité des français et la mobilisation continue partout dans la grève comme dans les manifestations.

La CGT du Ministère des Armées et des Industries de Défense (FNTE) appelle l'ensemble des agents à se mettre en **grève le 9 janvier prochain et à rejoindre les manifestations pour le retrait de ce projet** car pour une retraite digne et solidaire, nous ne lâcherons rien.

Montreuil, le 6 janvier 2020